

çons ne sont souvent pas les nôtres » (Goffman 1987 : 9), la multiplicité des personnages de l'énonciation dans la théorie de la polyphonie fait écho, chez E. Goffman à la nécessité de « tenir compte de la fonction principalement enchâssante de la parole » (*ibid.* : 161) et à la stratification des positions aux divers moments de la scène conversationnelle, comme dans l'anecdote sur laquelle E. Goffman fonde son analyse des recadrages positionnels (il s'agit d'une plaisanterie initiée à l'issue d'une conférence de presse par le président Nixon à l'adresse d'une femme journaliste, et qui donne lieu aux ajustements réciproques des deux protagonistes face aux autres journalistes).

Les recadrages et leurs négociations* par les interactants sont toujours situés en contexte*. Ils mettent en jeu des éléments verbaux, paraverbaux ou non-verbaux, et tous les indices comportementaux d'inscription dans des cadres ; ces éléments peuvent être extrêmement tenus (une modulation phonologique), émerger au sein d'une intervention (un épisode narratif ou une reprise diaphonique*), ou se développer sur toute une séquence interactionnelle (incidents et dysfonctionnements qui émaillent parfois les communications entre professionnels ou les interfaces complémentaires intra- ou interculturelles).

Dans la « tradition française », la notion de position est fortement assimilée à celle de polyphonie ; aussi les travaux qui s'en inspirent relèvent le plus souvent d'une approche des phénomènes d'énonciation.

► **Cadre participatif, Contexte, Destinataire, Interaction, Négociation, Polyphonie**

S. Br.

Format ➡ **Prescrit**

Format participatif ➡ **Cadre participatif**

Formation discursive

La notion de **formation discursive** a été introduite par M. Foucault puis reformulée par M. Pêcheux dans un cadre d'analyse du discours. De cette double origine, elle a conservé une grande instabilité.

M. FOUCAULT ET M. PÊCHEUX

M. Foucault, en parlant, dans *L'Archéologie du savoir*, de « formation discursive », cherchait à contourner les unités traditionnelles comme « théorie », « idéologie », « science », pour désigner des ensembles d'énoncés rapportables à un même système de règles, historiquement déterminées : « On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (1969 b : 153). Mais il caractérise la formation discursive à la fois en termes de dispersion, de rareté, d'unité divisée... et en termes de système de règles. En outre, sa conception de la formation discursive « laisse en pointillé la mise en place finale du texte » (1969 b : 99) : on est ici loin d'une démarche d'analyse du discours, qui ne saurait dissocier formation discursive et étude des marques linguistiques et de l'organisation textuelle.

C'est avec M. Pêcheux que cette notion est entrée dans l'analyse du discours. Dans le cadre théorique du marxisme althussérien, il avançait que toute « formation sociale », caractérisable par un certain rapport entre classes sociales, implique l'existence de « *positions* politiques et idéologiques, qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en *formations* entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination ». Ces formations idéologiques incluent « une ou plusieurs *formations discursives* inter-reliées, qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Haroche, Henry et Pêcheux 1971 : 102). Cette thèse a une incidence sur la sémantique car « les mots "changent de sens" en passant d'une formation discursive à une autre » (*ibid.*). C'est dans les formations discursives que s'opère l'« assujettissement », l'« interpellation » du sujet comme sujet idéologique. Mais, dès la fin des années 70, la notion de formation discursive a été infléchie par Pêcheux lui-même et d'autres chercheurs (Marandin 1979, Courtine 1981) dans le sens de la non-identité à soi-même. La formation discursive apparaît alors inséparable de l'*interdiscours**, lieu où se constituent les objets et la cohérence des énoncés relevant d'une formation discursive : « Une formation discursive n'est pas un espace structural clos, puisqu'elle est constitutivement "envahie" par des éléments pro-

venant d'ailleurs (i.e. d'autres formations discursives) qui se répètent en elle, en lui fournissant ses évidences discursives fondamentales (par exemple sous forme de "préconstruits*" et de "discours transverses") » (Pêcheux 1983 : 297).

UN USAGE PEU CONTRAINT

Du fait de sa double origine, le terme « formation discursive » a connu une grande fortune, bien au-delà des travaux inspirés de l'École* française. Il permet en effet de désigner tout ensemble d'énoncés socio-historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative : le discours communiste, l'ensemble des discours tenus par une administration, les énoncés relevant d'une science donnée, le discours des patrons, des paysans, etc. ; il suffit de postuler que, « pour une société, un emplacement, un moment définis, seule une part du dicible est accessible, que ce dicible forme système et délimite une identité » (Maingueneau 1984 : 5). Une telle plasticité appauvrit cette notion. Aujourd'hui, on a tendance à l'employer surtout pour les positionnements* d'ordre idéologique ; aussi parle-t-on plus facilement de « formation discursive » pour des discours politiques ou religieux que pour le discours administratif ou le discours publicitaire.

La manière dont on appréhende une formation discursive oscille entre une conception *contrastive*, où chacune est pensée comme un espace autonome que l'on met en relation avec d'autres, et une conception *interdiscursive*, pour laquelle une formation discursive ne se constitue et ne se maintient qu'à travers l'interdiscours. Cette divergence en recoupe une autre, qui dérive de la distinction entre approches analytique* et intégrative* : certains pensent la formation discursive comme système qui intègre les divers plans textuels, d'autres mettent l'accent sur ses failles – « Tout ensemble de discours (discours communiste, discours socialiste...) doit être pensé comme *unité divisée*, dans une *hétérogénéité par rapport à lui-même* » (Courtine 1981 : 31).

Le terme « formation discursive », après avoir dominé l'analyse du discours francophone, a depuis les années 80 davantage de difficulté à trouver sa place. Cela tient à son caractère mal défini, mais aussi au fait qu'on l'identifie souvent de manière caricaturale à une unité doctrinale qui serait compacte et indépendante des situations* de commu-

nication ; conception dont M. Pêcheux pourtant s'est distancié : on ne saurait appréhender des « discursivités textuelles, elles-mêmes auto-stabilisées, par exemple des discours politiques ayant la forme du théorique doctrinaire », placées « dans un espace discursif supposé dominé par des conditions de production stables et homogènes » (1983 : 296). Le reflux de cette notion s'explique également par l'intérêt croissant que l'on porte aux corpus non doctrinaux. Il faut néanmoins éviter de tomber dans l'excès contraire : pour de nombreux corpus cette notion peut s'avérer productive si elle est clairement définie.

- **Analyse du discours, Archéologique (analyse -), Discours, École française d'analyse du discours, Genre de discours, Positionnement**

D. M.

Formation langagière

Notion théorique proposée par J. Boutet, P. Fiala et J. Simonin-Grumbach (1976) dans le cadre d'une théorie matérialiste des pratiques langagières. Formée par analogie avec le concept de « formation sociale » de N. Poulantzas (1968), elle est définie comme « un ensemble réglé de pratiques langagières, qui organise celles-ci selon des rapports de force en pratiques dominantes et pratiques dominées » (Boutet, Fiala et Simonin-Grumbach 1976). Cette notion introduit l'idée qu'il existe des rapports de force *entre* les pratiques langagières et non seulement que le langagier porte *trace ou reflète* des rapports de force extérieurs. On propose de ne pas séparer les deux ordres du symbolique et du social, mais de montrer en quoi le langage est *constitutif*, à la fois *enjeu et agent*, des relations sociales.

DU POINT DE VUE DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE

Les rapports de domination, construits historiquement, sont repérables à un double niveau :

- **Dans les formes linguistiques elles-mêmes** : imposition historique d'une langue ou d'une variété, imposition d'un genre, imposition d'une pratique langagière. Par exemple, le genre politique du grand discours oral monologal de l'orateur politique face à une foule est tombé en désuétude au profit des débats ou interventions télévisuels.
- **Dans la production et la circulation du sens** : certains objets de discours, ou référents, ont une légitimité sociale importante et géné-